© Ville de Montluçon

École de voile à Sault

© FFRandonnée 2017. Textes : Office de tourisme de la vallée de Montluçon et Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Allier. Entretien : Communauté d'Agglomération de Montluçon.
RFN22-8 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Rando Fiche®

# PR 8

# L'étang de Sault
## Prémilhat

**SITUATION**
étang de Sault, à 3 km au sud-ouest de Montluçon (direction Guéret) par D 745 et D 605

**PARKING**
étang

300 m
240 m — 84 m
Dénivelée positive

GPS point de départ
N 46.33547°
E 2.56124°

2 H
7 KM

**Cette balade «nature», familiale par excellence, est très prisée par la population locale. Elle permet aussi de profiter de diverses activités telles que la pêche, la voile ou la planche à voile.**

**À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN***
• parcours botanique • bords de l'étang • digue

© J.-C. Rollette

Passerelle du ruisseau de la Vernoëlle

Montluçon COMMUNAUTÉ
Office de tourisme vallée de montluçon
FFRandonnée les chemins, une richesse partagée Allier

Ne pas jeter sur la voie publique
200320192058-269

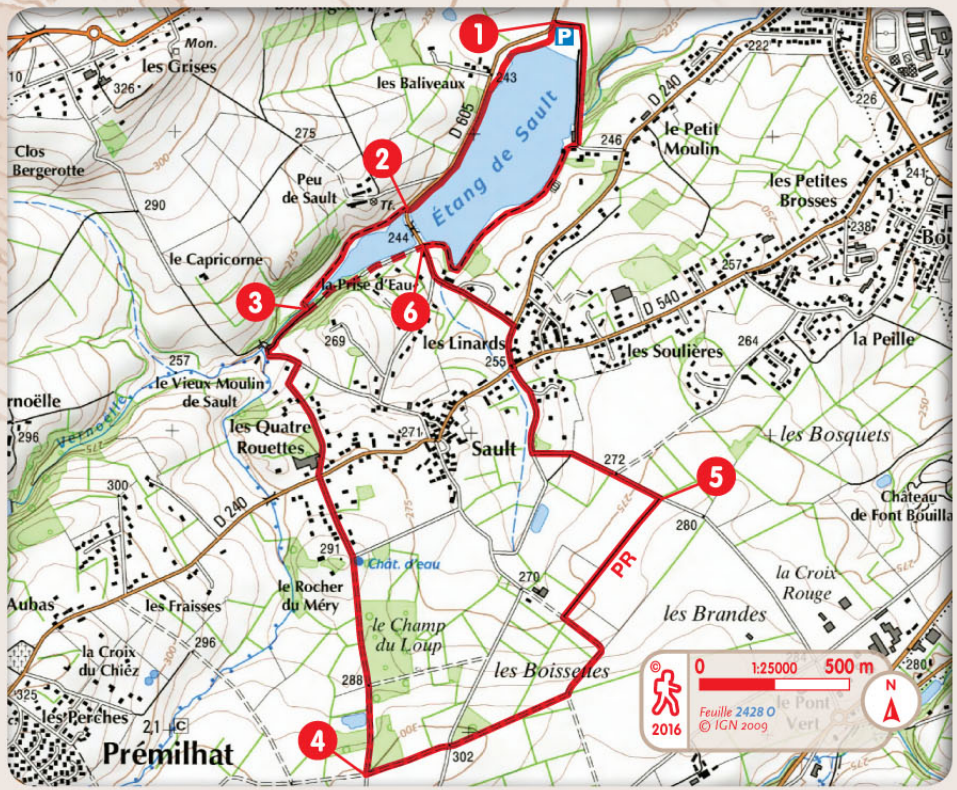


© J.-C. Rollette

Plongeoir aux canards !

**BALISAGE**
jaune

**DIFFICULTÉS !**
aucune

**À DÉCOUVRIR *DANS LA RÉGION***
• communaux de Coursage • gorges du Cher • Quinssaines : église et rochers du Théroux • Domérat : église et crypte • Teillet-Argenty : motte féodale

**INFOS TOURISTIQUES**
• Office de Tourisme de la Vallée de Montluçon, 04 70 05 11 44, www.montlucontourisme.com

**COMITÉ DE L'ALLIER,**
06 40 10 33 65, www.ffrandonnee-allier.fr

**HÉBERGEMENTS *Pensez à réserver !***
www.montlucontourisme.com

**1** Du parking, partir en gardant l'étang à main gauche. Après le jardin botanique, continuer sur la piste piétonne qui suit le plan d'eau et, au bout, traverser la route.

**2** Poursuivre et gagner la queue de l'étang. Franchir le ruisseau sur le pont de bois.

**> Variante (circuit de 3 km) : virer à gauche pour longer la berge.**

**3** Pénétrer à droite en sous-bois. Au bout de l'allée, monter à gauche, entrer à droite « chemin de la Chientoune ». Au stop, la route du Rocher du Méry conduit au pied du château d'eau. Prolonger tout droit sur la voie en terre pour atteindre un carrefour de quatre chemins.

**4** Tourner à gauche, couper une route, continuer en face puis descendre à gauche. À l'intersection suivante, obliquer à droite.

**5** Prendre à gauche jusqu'au giratoire. Marcher à droite en direction de Sault (D 240). Utiliser le trottoir de droite, puis s'engager à gauche sur D 605 (prudence dans les virages avant l'étang).

**6** Partir à droite en bordure du plan d'eau et rester en rive. Au coin de l'école de voile, aller à gauche, passer sur la digue (pour bien voir l'ouvrage d'art, se rendre à droite avant de traverser). À l'extrémité, retrouver le parking sur la gauche.

**TECHNIQUE**

## UN ÉTANG-RÉSERVOIR

L'alimentation en eau du canal de Berry, question cruciale, fut résolue par la construction d' « étangs-réservoirs » dont celui établi sur le ruisseau des Étourneaux, de 1865 à 1870. Le barrage, de 370 m de long, comporte une digue de 87 m, ouvrage d'art en maçonnerie remarquable. En période d'étiage, l'éclusier ouvre les vannes : l'eau reprend le cours du ruisseau et rejoint le Cher en amont du barrage mobile et de la prise d'eau. Déclassé depuis 1955, le canal est maintenu en eau sur plusieurs tronçons : Sault l'alimente toujours. Le réservoir des Étourneaux, renommé étang de Sault, fut acquis en 1957 par la commune de Prémilhat grâce à une souscription publique de 390 obligations de 10 000 anciens francs auprès des habitants.

© J.-C. Rollette

Digue de Sault